

Lors des travaux effectués par les membres du bureau national qui s'est tenu le 5 novembre 2024, au siège national à la Garde (Var), il a été décidé d'adresser un courrier à Monsieur Guillaume KASBARIAN, Ministre de la Fonction publique, de la Simplification et de la Transformation.

Ci-après, quelques extraits importants car urgents de ce courrier :

- **Concernant la GIPA, (Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat, garantie qui est obtenue si l'évolution du traitement brut indiciaire est inférieur (sur 4 ans) à celle de l'indice du prix de la consommation), celle-ci doit être conservée car la supprimer lèserait les agents qui, par exemple, pourraient remplir les conditions d'attribution en 2025.**
De plus, celle-ci n'est versée qu'aux fonctionnaires dont la rémunération a progressé moins vite que la hausse des prix, c'est-à-dire peu d'agents. Nous ne pensons pas que la suppression de la GIPA à ces personnes aiderait à combler, de façon conséquente, le déficit budgétaire national.
La supprimer serait une perte supplémentaire du pouvoir d'achat pour les personnes concernées, donc injuste.
- **Concernant les 3 jours de carence au lieu d'1 actuellement dans la Fonction publique, Monsieur le Premier Ministre propose d'aligner celle-ci sur le privé et de mettre 3 jours de carence à tous. Nous comprenons qu'il faille renflouer les caisses nationales mais cette proposition ne tient aucun compte de la réalité.**
Elle est en effet inéquitable sachant que pour les salariés du secteur privé en arrêt pour maladie, si ce délai de carence de 3 jours s'applique, il ne faut pas occulter qu'il s'applique SAUF DISPOSITIONS PLUS FAVORABLES prévues par la convention collective, ce qui fait que ces personnes n'ont en réalité aucun jour de carence retenu, leur employeur supportant cette charge.
Dans la Fonction publique, y compris la Fonction publique territoriale, pas de convention collective donc pas de dispositions plus favorables.
Il faudrait donc que les autorités territoriales signent des conventions collectives avec les organisations syndicales comme les employeurs du privé, et là, on pourrait souligner que cette proposition d'aligner les agents de la Fonction publique sur les salariés du privé est équitable.
- **Concernant le lancement du Beauvau de la Sécurité Civile par Monsieur Bruno RETAILLEAU, ministre de l'Intérieur et du Beauvau des Polices Municipales par Monsieur Nicolas DARAGON, Ministre chargé de la Sécurité du Quotidien, nous avons proposé 10 revendications principales nous paraissant importantes et urgentes aussi bien pour les Polices Municipales que pour la filière Sécurité, à savoir :**
 - ✓ **Armement obligatoire de catégorie B pour toutes les polices municipales (l'imposer aux communes pour tout maintien ou création d'une Police Municipale),**
 - ✓ **Accès aux fichiers assurance et personnes recherchées,**
 - ✓ **Possibilités d'établir des AFD (Amendes Forfaitaires Délictuelles) pour les stupéfiants, armes (armes blanches),**
 - ✓ **Création d'un troisième grade supplémentaire dans la catégorie C (Un vrai Grade de Brigadier dissocié de celui de Gardien comme auparavant) ou de Brigadier-Chef de Police Municipale (si maintien du Pseudo grade Gardien/Brigadier),**
 - ✓ **Intégration des personnels de Police Municipale de catégorie C en B active,**
 - ✓ **Intégration des personnels de Police Municipale de catégorie B (sédentaire) en B active,**
 - ✓ **Bonification d'un cinquième du temps de service dans la limite de cinq années (comme pour les sapeurs-pompiers de la Fonction Publique Territoriale),**
 - ✓ **Fusion des cadres d'emplois des gardes champêtres avec celui des policiers municipaux,**
 - ✓ **Intégration du grade de chef de service principal 1ère classe (galonnage de capitaine) en catégorie A (comme les sapeurs-pompiers de la Fonction Publique Territoriale),**
 - ✓ **Suppression de quotas de 20 agents pour la nomination d'un Directeur de Police Municipale, d'un Directeur de Police Municipale Principal,**



Par ailleurs, une mise au point concernant les grèves a été faite.

Le SAFPT ne s'associera à aucun appel de grève lancé par » certaines » organisations syndicales qui, plus politisées que jamais, veulent emmener les salariés du public et du privé dans la continuité de ce qu'elles ont fait lors des dernières élections européennes et législatives, en clair se servir de leur position syndicale pour faire de la politique.

Comment se dire apolitique après tous ces appels à voter pour les candidats politiques de leur choix. Cela est inadmissible et le SAFPT n'ira jamais sur ces lignes-là. Nous sommes au service des agents territoriaux et uniquement à leur service. Le reste n'est pas dans nos prérogatives. A nous d'être vigilants et de rester dans notre ligne qui est la défense de nos collègues.

Cependant, lorsque nous jugerons nécessaire d'appeler à la mobilisation, nous déposerons notre préavis et informerons l'ensemble de nos responsables syndicaux.